



Comité scientifique :

Anthony Chaussy, Julie Ferrero,
Simon Labayle, Pauline Milon,
David Samson, Olivier Santraine

Contact :

Pauline Milon,
pauline.milon@etu.univ-cezanne.fr

Lieu :

Université Aix-Marseille
Amphithéâtre Louis Favoreu
Espace René Cassin,
3 Avenue Robert Schuman,
Aix-en-Provence.



graphisme : Laure Macé de Lépinay



ASSOCIATION DES JEUNES CHERCHEURS
DU RESEAU DROIT SCIENCES ET TECHNIQUES
25 JANVIER 2013

Révolution scientifique, révolution juridique :
vers une fondamentalisation du droit
de l'environnement ?

Revolution scientifique, revolution juridique : vers une fundamentalisation du droit de l'environnement ?

Entrée libre, sur inscription avant le 18 janvier 2013
(pauline.milon@etu.univ-cezanne.fr)

9h00 : Allocution d'ouverture par le directeur de l'Ecole doctorale des Sciences juridiques et politiques de l'Université d'Aix-Marseille, Alexis BUGADA

9h10 : Propos introductifs à la journée d'étude par Chantal ASPE, *Maitre de Conférence en sociologie (LPED, Université d'Aix-Marseille)*

9h20 : La confrontation des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes : par-delà un dualisme anthropocentrique
Présidence, Sandrine MALJEAN-DUBOIS, *Directrice de recherche au CNRS, directrice du CERIC (Université d'Aix-Marseille)*

9h20-9h35 : Ngando SANDJE, **Le contentieux environnemental au Cameroun : la part de la tradition, la part de la modernité.**

9h35-9h50 : Camila PERRUSO, **La question de la nature dans le système inter-américain des Droits de l'homme : une révolution ?**

9h50-10h10 : Alexandra ACHILLE, Pierre-Yves CHICOT, **La contribution des sociétés traditionnelles à la fundamentalisation du droit de l'environnement : l'exemple des sociétés autochtones d'Amérique.**

10h10-10h40 : Questions et discussions

10h40-11h : Pause

11h00 : La fundamentalisation du droit de l'environnement : approche épistémologico-théorique et illustrations
Présidence, Hélène TIGROUDJA, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*

11h00-11h15 : Adeline MEYNIER, **Le rôle des concepts dans la fundamentalisation du droit de l'environnement : vers une lente (r)évolution ?**

11h15-11h30 : Hélène HIRIART, **Quelle fundamentalisation du droit de l'environnement ? Une contribution de l'analyse économique du droit.**

11h30-11h45 : Aurélie BOULESTIN, **Les réfugiés environnementaux : de la nudité juridique à une protection fondée sur une conception humaniste du droit de l'environnement.**

11h45-12h15 : Questions et discussions

12h15 : Pause déjeuner : Buffet

14 h 00 : Le droit de l'environnement comme moteur de la démocratie participative : une révolution sociale ?
Présidence, Mathilde BOUTONNET, *Maître de conférence, titulaire de la Chaire d'excellence environnement de l'Université d'Aix Marseille*

14h00-14h15 : Pauline MILON, **Révolution juridique et démocratie participative: regard anarcho-juridique d'un droit en mutation.**

14h15-14h30 : Gaëlle AUDREY-DEMAIN, **Le principe de participation et la QPC : une révolution juridique opérée par le droit de l'environnement.**

14h30-14h45 : Julien VIEIRA, **Révolution numérique et droit de l'homme à un environnement sain. Quel impact sur le principe de participation du citoyen ?**

14h45-15h15 : Questions et discussions

15h15-15h40 : Pause

15h40 : Le rôle du droit dans la régulation des révolutions scientifiques : expertise et maîtrise du risque ?
Présidence, Eve TRUILHE-MARENGO, *Chargée de Recherche au CNRS (CERIC, Université d'Aix-Marseille)*

15h40-15h55 : David SAMSON, **Entre régulation des sciences et de l'environnement et constitution ontologique de la réalité. La fabrication juridique des entités socio-techniques est-elle « révolutionnaire » ?**

15h55-16h10 : Gaël THEVENOT, **Le droit des produits phytopharmaceutiques et la révolution agroécologique : impulsion ou simple accompagnement ?**

16h10-16h25 : Cécile ZAKINE, **L'expertise scientifique sous l'effet des réglementations environnementales européennes au service de la révolution du droit de l'environnement. Vers un droit à un environnement sain en tant que droit de l'homme.**

16h25-16h50 : Questions et discussions

16h50 : Conclusion générale par Marie-Angèle HERMITTE, *Directrice de recherche au CNRS, Directrice d'études à l'EHESS*

Fin de la journée